

Circulaire d'information

INFCIRC/874

3 juin 2015

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication en date du 15 avril 2015 reçue de l'Ouzbékistan concernant l'annonce faite par l'E3+3 et l'Iran sur les paramètres clés d'un plan d'action global conjoint

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la République d'Ouzbékistan auprès de l'AIEA une communication datée du 15 avril 2015, dans laquelle la mission permanente le priait d'appeler l'attention de tous les États Membres de l'AIEA sur la déclaration du service de presse du Ministère des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan.
2. Eu égard à cette demande, le texte de cette déclaration est reproduit ci-après pour l'information de tous les États Membres.

Déclaration du service de presse du Ministère des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan

La République d'Ouzbékistan appuie les accords relatifs aux « paramètres clés d'un plan d'action global conjoint » conclus à Lausanne le 2 avril 2015 entre la République islamique d'Iran et le groupe des six médiateurs internationaux sur le programme nucléaire iranien.

Ayant pris l'initiative en faveur de la conclusion du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, qui fait désormais partie intégrante du système de désarmement mondial, l'Ouzbékistan est fermement partisan de l'élimination complète des armes de destruction massive et appuie les efforts déployés par la communauté internationale pour assurer l'application intégrale du régime de non-prolifération prévu dans la Charte des Nations Unies et dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

L'Ouzbékistan espère que l'accord-cadre offrira une base solide pour la conclusion d'un accord global susceptible de contribuer grandement au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.